

UNE ENQUÊTE DE VICTIMATION ET CLIMAT SCOLAIRE
AUPRÈS D'ÉLÈVES DU CYCLE 3 DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

© UNICEF / Gil Fomet

A L'ÉCOLE DES ENFANTS HEUREUX... ENFIN PRESQUE

Réalisée par l'Observatoire International de la Violence à l'École pour l'UNICEF France



SYNTHESE DES RESULTATS

Résumé des principaux résultats

Rappel : Enquête Observatoire International de la Violence à l'École réalisée pour l'UNICEF France grâce au soutien financier de NUTRISET, avec l'aide technique du MEN/DEPP. Echantillon de 157 écoles dans 10 académies, 12326 élèves du cycle 3.

1 : Sur le climat scolaire en général

A l'école élémentaire, l'impression de bien-être personnel ressenti dans leur école est affirmé par la majorité des enfants : 52% disent qu'ils se sentent tout à fait bien et près de 37% plutôt bien, même si un nombre d'élèves non négligeable (environ 11%) disent y être plutôt mal à l'aise (8,4%) ou « pas bien du tout » (2,7% des élèves).

Cette impression de bien être s'appuie sur un véritable plébiscite en faveur des enseignants : près de 89% des élèves estiment ces relations très bonnes (55,2%) ou bonnes (33,5%).

2 : Sur les différentes catégories de victimation par les pairs

En moyenne les victimations sont plutôt limitées et on notera que plus de 9 élèves sur 10 déclarent ne pas avoir peur dans leur école. Cependant les chiffres montrent l'existence de victimations non négligeables. Par exemple un peu plus de 16% des enfants répondent avoir été affublés souvent ou très souvent d'un surnom méchant, 25% avoir été injuriés souvent ou très souvent et 14% avoir fait l'objet de rejet de la part d'autres élèves. Le racisme fréquent est rapporté par 7% des répondants.

En ce qui concerne les violences physiques 17% disent avoir été frappés par d'autres élèves souvent ou très souvent, et les bagarres fréquentes sont rapportées par 14% des répondants.

Les violences entre pairs à connotation sexuelle ne sont pas rares : 20% des élèves disent avoir été regardés aux toilettes, 14% forcés de se déshabiller et 20% forcés d'embrasser un autre élève. Les vols apparaissent moins fréquents puisqu'à part la catégorie « vol du matériel scolaire » (fréquente pour 11% des élèves) les autres catégories de vol ne sont fréquentes que pour des minorités de répondants. Cependant 3,2% ont été victimes d'extorsion répétée par un autre élève et 1,4% par un groupe.

Si le fait d'être dans un réseau de l'éducation prioritaire aggrave les risques, cette aggravation reste faible.

Les garçons sont sur le plan de la violence verbale nettement plus agresseurs et victimes que les filles, aussi bien dans le cas de menaces et d'insultes que de moqueries ou de surnoms méchants. Les filles sont légèrement plus victimes de médisances, mais les médisants sont des garçons plus que des filles (44% des auteurs contre 32% pour les filles et 24% en groupes mixtes).

La violence physique touche plus nettement les garçons (63% vs 53% des victimes), largement plus agresseurs (67% des agressions physiques sont le fait de garçons dont la moitié en groupe contre 20% par des filles et 12% par des groupes mixtes).

3 : Sur la victimation par les adultes

Un peu plus de 13% des répondants estiment avoir été rejetés par un enseignant. 4,6% des élèves s'estiment victimes de racisme de la part d'un adulte dans leur école, plus souvent les personnels de la cantine que les enseignants. 5,5% des élèves déclarent avoir été frappés occasionnellement par un adulte de l'école dont 1,7% souvent ou très souvent.

4 : Sur la victimation répétée

Le nombre de victimes de harcèlement verbal ou symbolique peut être estimé à environ 14% des élèves, compris entre 8% d'élèves victimes d'un harcèlement sévère à assez sévère et 6% d'élèves soumis à un harcèlement modéré.

Le taux de victimes de harcèlement physique à l'école peut être estimé à 10% des élèves, compris entre 5% d'élèves victimes d'un harcèlement sévère à assez sévère et 5% d'élèves soumis à un harcèlement modéré.

Le taux de victimes d'un harcèlement qui cumule violences répétées physiques et verbales à l'école peut être estimé à 11,7% des élèves, compris entre 4,9% d'élèves victimes d'un harcèlement sévère à assez sévère et 6,7% d'élèves soumis à un harcèlement modéré.

Toutes les catégories de victimation apparaissent fortement liées : une victime d'un quelconque type de harcèlement (verbal, symbolique, physique) est bien plus souvent victime de violence d'appropriation ou à connotation sexuelle.

Le harcèlement est souvent agi en groupe, et très souvent en groupe mixte. Un lien peut être établi entre harcèlement et jeux dangereux : 6% des non victimes disent avoir joué au jeu du foulard contre plus de 38% des victimes de harcèlement sévère.

5 : Victimation répétée et climat scolaire

Les victimes de harcèlement perçoivent plus négativement le climat scolaire, dans toutes ses dimensions. Par exemple, si 2,2% des non victimes disent avoir peur souvent ou très souvent, plus de 47% des victimes de harcèlement très sévère sont dans ce cas. Si 2,6% des non victimes ne se sentent pas bien à l'école ce mal-être augmente avec l'augmentation de la répétition victimaire (58% des victimes de harcèlement sévère disent ressentir ce mal-être).

Remarques finales

Quelles que soient les difficultés révélées par notre enquête, il convient de noter, vu du côté des élèves, une encore grande solidité de l'école élémentaire, y compris dans les quartiers sensibles. Il n'est pas sûr que ces résultats soient les mêmes que ceux que nous pourrions tirer des réponses des enseignants auprès desquels nous lançons une enquête concernant leur propre victimation et leurs perceptions du climat scolaire. En effet si l'on en croit la recherche nord-américaine (Gottfredson et Gottfredson, 1985) la victimation des professeurs seraient beaucoup plus liée aux données sociales que celle des élèves.

Mais il est en tout cas périlleux de parler d'un effondrement de l'école élémentaire, quand sont affirmés fortement le bien-être de près de 9 élèves sur 10 et la qualité de leurs relations aux enseignants. Cependant notre enquête livre des résultats beaucoup plus difficiles pour une minorité d'élèves assez importante.

Nous estimons à environ 11-12% le taux d'élèves harcelés, ce harcèlement pouvant monter à 14% pour le seul harcèlement verbal et symbolique. Il convient de se rappeler les conséquences psychologiques, les conséquences en termes de santé mentale et les conséquences scolaires de ce ou ces harcèlements telles qu'elles ont été mises en évidence par la recherche internationale : décrochage scolaire, absentéisme, perte d'estime de soi, tendances dépressives et suicidaires de long terme. On comprendra alors combien notre enquête montre l'importance quantitative de cette violence cachée, qui n'avait pas jusqu'ici été mesurée avec autant de précision.

Notre recherche n'a pas été réalisée dans un but prescriptif : elle ne vise pas à donner des « solutions » contre la violence, mais à la décrire.

Cependant tout nous conduit à une préconisation massive : **centrer la lutte contre la violence à l'école par une action en profondeur sur le harcèlement entre pairs est primordial.** Son coût en termes de santé publique et de sécurité publique est important. Une étude longitudinale très ambitieuse menée par l'Université de Cambridge sur 411 garçons suivis de l'âge de 8 ans à l'âge de 48 ans a récemment montré par exemple comment le bullying était directement relié chez les agresseurs à une vie marquée par la violence, la délinquance et finalement l'échec personnel.

Intervenir dès le plus âge non pour ficher et punir mais pour aider et prévenir est un droit des enfants : contre les effets de long terme du harcèlement entre pairs, il est nécessaire d'établir et d'appliquer des politiques publiques et des programmes efficaces : il s'agit d'interrompre la construction d'une victimation continue et celle d'une carrière sinon délinquante du moins violente.

La recherche a d'ailleurs bien montré que **les programmes de prévention précoce du harcèlement étaient à la fois plus efficaces et coûtaient beaucoup moins chers en termes de dépenses de santé, d'assistance sociale et de maintien de l'ordre que les dispositifs ultérieurs de répression ou de traitement.** On comprendra que l'intelligence politique et économique est de miser sur la prévention. Le véritable pragmatisme politique et la morale peuvent ici se rejoindre au service des jeunes et des enfants en difficulté.

Il faut encore préciser qu'il ne faut pas confondre prévention précoce et répression précoce ou fichage des « bullies ». Le profilage comporte un risque de sur-identifier les élèves et de stigmatiser des populations, augmentant finalement la violence réactionnelle à cette stigmatisation. Pour autant affirmons qu'il est nécessaire de penser des programmes de sensibilisation (en population générale, avec l'aide des médias, des ONG, des institutions), de mettre en place des actions de formation pour reconnaître le harcèlement à l'école.

Il est tout aussi juste de vouloir adapter aux réalités locales et culturelles des programmes spécifiques de haute qualité et reposant sur des standards scientifiques qui visent à développer des compétences sociales chez les enfants (en particulier l'empathie). Ces actions nécessitent un consensus dans les établissements scolaires : l'amélioration du climat scolaire est fortement relié à une baisse des victimations. Ce consensus doit aussi se faire jour sur le plan politique et sociétal : **le harcèlement à l'école ne peut significativement diminuer qu'avec des actions de très long terme : violence en continu, il nécessite une action qui sache elle aussi prendre son temps.**

Prévenir la violence scolaire : Les recommandations de l'UNICEF France

A travers le rapport « A l'école des enfants heureux... ou presque », l'UNICEF France souhaite donner de la visibilité, dans un esprit le plus constructif possible, à la question de la violence scolaire. Il souhaite aussi alerter les pouvoirs publics et la communauté éducative sur la situation de souffrance d'une importante minorité d'enfants pour laquelle l'école élémentaire est un lieu de violences et de souffrances.

L'UNICEF France plaide pour une politique de prévention précoce de la violence scolaire, basée sur l'intérêt de l'enfant et visant à développer ses aptitudes fondamentales, à construire l'estime de soi, à résoudre les conflits, à « vivre ensemble », dans le respect des autres et des règles de la vie collective. La prévention précoce (qui s'oppose en tout point à la « répression précoce ») de la violence scolaire est essentielle pour :

- protéger les enfants victimes de violences et de harcèlement,
- assurer un climat scolaire paisible, favorable au développement de l'enfant, à son épanouissement et à sa réussite scolaire,
- lutter contre l'échec et le décrochage scolaires qui favorisent, à terme, la violence et la délinquance des enfants et des jeunes.

L'UNICEF France reprend à son compte une des recommandations majeures de ce travail de recherche national : « *Intervenir dès le plus jeune âge, non pour ficher et punir mais pour aider et prévenir est un droit des enfants : contre les effets de long terme du harcèlement entre pairs, il est nécessaire d'établir des politiques publiques et des programmes efficaces : il s'agit d'interrompre la construction d'une victimation continue et celle d'une carrière sinon délinquante, du moins violente* ».

L'UNICEF France appelle les pouvoirs publics à s'emparer de la question de la violence scolaire et à définir des politiques publiques et des programmes efficaces de prévention. La prévention a bien-sûr un coût, mais ce dernier est bien moindre que celui des conséquences à moyen et long terme de la violence scolaire sur les enfants et la collectivité en général.

L'UNICEF France, partenaire du Ministère de l'Education nationale (MEN), préconise en particulier la formation des enseignants et des autres personnels tels que les infirmières et psychologues scolaires, le personnel des cantines, etc. La prévention de la violence scolaire passe aussi par la sensibilisation des parents d'élèves, notamment à travers des campagnes publiques. Enfin, l'écoute et la participation des enfants (à la mesure de leurs possibilités) devront constituer un axe central des actions mises en œuvre, conformément à l'esprit de la Convention internationale des droits de l'enfant.

L'UNICEF France recommande également la valorisation de certaines expérimentations, menées en France comme à l'étranger, qui ont montré leur efficacité, et la mise en place de programmes pilotes adaptés à la réalité française et dûment évalués. A cette fin, l'UNICEF France s'engage à inscrire ces priorités d'action dans son partenariat avec le MEN fixé par un accord-cadre quinquennal. L'UNICEF France invite aussi le Ministère de l'éducation nationale à la constitution d'un groupe de travail pluridisciplinaire, rassemblant toutes les composantes de la communauté éducative, chargé de promouvoir et de développer la mise en œuvre de ces programmes.